

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🚧 Pour la 3ème année consécutive, le Club Martell a organisé son Grand prix cycliste de LOUZAC SAINT ANDRÉ le samedi 24 mars. Globalement cette manifestation sportive et conviviale, faisant passer les coureurs sur diverses rues et routes communales s'est bien passée. Malheureusement « l'agression » d'un signaleur par un habitant de la commune a terni cette journée.

Pour rappel **le signaleur, posté à une intersection de voirie, est là pour assurer la sécurité de tous, coureurs et usagers de la route. Bénévole, il lui est confié une mission primordiale et encadrée** ; certes parfois pas très excitante mais qu'il fait toujours de bon cœur.

Je ne peux donc que condamner l'attitude d'un de nos concitoyens qui devra répondre de son geste puisque la course disposait de toutes les autorisations nécessaires et d'un arrêté préfectoral.

Je déplore régulièrement le manque de civisme dont font preuve certains. **A cet acte gratuit et stupide fait souvent écho l'incivisme ordinaire**, celui qui fait que de plus en plus les relations de voisinage deviennent compliquées et aboutissent parfois à des conflits profonds. Le plus triste est de penser que « l'auteur » d'une incivilité le fait plus par inconscience que par réelle volonté de nuire !

Et souvent c'est le Maire à qui on fait appel pour tenter de calmer les esprits et de trouver une solution. Mais toute conciliation ne peut aboutir que si chacune des parties est prête à faire un pas vers l'autre !

Car la vie dans une communauté villageoise c'est aussi **accepter les autres avec leurs qualités et leurs travers mais avec le souci pour chacun de ne pas faire subir à l'autre ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fasse**. Cela paraît être du bon sens mais a, malheureusement, souvent besoin d'être rappelé

Lilian JOUSSON

VIDE-GRENIER

Le 8ème vide grenier d'hiver organisé par le Louzac Pétanque Club est fixé au **dimanche 08 avril**.

Renseignements et réservations d'emplacement (2 € le mètre linéaire) : ☎ 05.45.82.55.72 / 05.45.82.93.44

COIN DU NUMÉRIQUE

L'atelier permettant d'apporter une aide gratuite et désintéressée aux habitants de la Commune pour l'utilisation d'un ordinateur et la navigation sur internet se tiendra à **L'Ibérica le vendredi 20 avril de 9 H 30 à 11 H 30**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année, par mesure d'économie d'énergie, l'éclairage public sera éteint au cours des congés scolaires d'avril.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 09 avril
- lundi 23 avril

ASSISTANTE SOCIALE

Le travailleur social référent pour LOUZAC SAINT ANDRÉ est désormais Mme MERCERON.

Pour la prochaine permanence en mairie de Louzac, il est obligatoire de prendre préalablement un rendez-vous au ☎ 05.16.09.51.25.

Le département de la Charente organise des permanences afin d'offrir des réponses personnalisées aux usagers de 60 ans et plus, ainsi qu'à leurs aidants. Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Maison des Solidarités de Cognac (05.16.09.51.25)

ART DE VIVRE

Il est envisagé de proposer une séance hebdomadaire de **gymnastique douce** destinée à tous. Une présentation de cette activité sera faite à la salle des fêtes de Louzac le **jeudi 05 avril à partir de 17 H**.

DÉPÔT SAUVAGE

La plaque d'immatriculation d'un véhicule déposant des gravats au coin d'un bois a pu être relevée. Plainte a été déposée permettant ainsi d'engager une procédure qui donnera lieu à une amende.

AGENDA

JUMELAGE

Vendredi 30 mars 20 H 30
Loto du comité de jumelage à la salle des fêtes de
SAINT LAURENT DE COGNAC
(Réservations ☎ 06.07.02.08.06)

THÉÂTRE

Vendredi 30 mars 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes d'ARS
(Réservations ☎ 05.45.82.32.49)

BIBLIOTHÈQUE

Samedi 31 mars 11 H 30
Vernissage de l'exposition
« le bois dans tous ses états »

THÉÂTRE

Samedi 31 mars 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de JAVREZAC
(Réservations ☎ 06.58.75.45.57)

Vendredi 06 avril 20 H 30
Représentation à l'auditorium Maurice Ravel
de JARNAC (Réservations ☎ 06.58.75.45.57)

Samedi 07 avril 20 H 30
Représentation à la salle des fêtes de
CHATEAUNEUF (Réservations ☎ 06.58.75.45.57)

BROCANTE

Dimanche 08 avril
Vide grenier d'hiver organisé par le Louzac Pétanque
Club à la salle polyvalente de Louzac
Renseignements : ☎ 05.45.82.55.72 / 05.45.82.93.44

PAROISSE

La date de la messe sera affichée à la porte de
l'église St Martin de Louzac dès qu'elle sera connue.

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS :
ANDRÉ Michel 26 mars

EXPOSITION

En avril la bibliothèque propose une
exposition intitulée « **le bois dans tous ses états** »,
tous les **lundis et mercredis de 14 H à 17 H, les
samedis de 10 H à 12 H ainsi que le dimanche
08 avril de 10 H à 17 h**. Le vernissage est prévu
le samedi 31 mars à 11 H 30. Ultérieurement sera
organisée une randonnée autour des arbres
remarquables (animateur André DODIN)

JARDINAGE ET BRICOLAGE

L'arrêté préfectoral, définissant les plages
horaires ou les travaux de jardinage et de bricolage pour
lesquels l'usage de matériels bruyants est autorisé, est
inchangé et reste donc en vigueur.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 mars

- **Tribunal administratif** → Autorisation à
ester en justice est donnée au Maire pour défendre
les intérêts de la commune dans le recours LETZ
contre un certificat d'urbanisme négatif.
- **Salon de coiffure** → Le loyer est revalorisé de
2,04% à compter du 1^{er} avril.
- **Télétransmission des documents comptables**
→ Un contrat est signé avec BERGER
LEVRAULT pour un montant de 680 € HT auquel
s'ajoute une cotisation annuelle de 135 € HT.
- **Comptes administratif et compte de gestion
2017** → Vote à l'unanimité des comptes de la
commune qui se clôturent avec un excédent de
fonctionnement de 116 437,42 € et un déficit
d'investissement de 19 553,98 €.
- **Affectation des résultats** → A l'unanimité
l'excédent de fonctionnement est affecté en
investissement (29 026,85 €) et en report de
fonctionnement (87 410,57 €).
- **Matériel** → L'achat d'une tondeuse est décidé
pour un budget maximal de 800 €.
- **Taux d'imposition 2018** → A l'unanimité
sont votés la taxe d'habitation (9%) la taxe sur le
foncier bâti (14%) et celle sur le foncier non bâti
(41,50 %).

DÉSHERBAGE

Afin de préserver l'environnement le
désherbage chimique est réglementé.

**Il est donc strictement interdit pour les
particuliers, professionnels et collectivités d'utiliser
les pesticides (dés herbants, fongicides, insecticides)
dans les fossés, caniveaux, avaloirs, bouches
d'égout, collecteurs d'eaux pluviales, etc.....**

RANDONNÉES

La Commune est toujours autant appréciée des
randonneurs et cyclistes charentais.

Ainsi le **08 avril** le **11eme Tour cyclotouriste
du Grand Cognac** empruntera la départementale 144
passant ainsi dans les bourgs de Saint André et de
Louzac. Le même jour des **marcheurs venant de
Chérac et allant à Saint Laurent** feront tout un circuit
sur les chemins ruraux de LOUZAC SAINT ANDRÉ.

Tout ceci sera une « mise en jambe » pour la
rando du Grand Cognac sous l'égide du Team Vélos
Verre le dimanche 17 juin. Vététistes et marcheurs au
départ du terrain de foot, pourront profiter des
différents itinéraires proposés par les organisateurs
(renseignements ☎ 06.78.03.87.28)